

Déclaration CE

CE DÉCLARATION DE PERFORMANCE
N° DOP-CPR-«1.021»

1. Code d'identification unique du type de produit ou de la famille de produits : 067 010 008 500
2. Type, lot et numéro de série de tout autre élément permettant l'identification du produit de construction : Tapis d'entrée.
3. Utilisations prévues du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable comme prévu par le fabricant : utilisation comme revêtement(s) de sol d'entrée au sein d'un bâtiment conformément aux spécifications du fabricant et pratiques d'installation conformément à la norme EN 14041.
4. Le cas échéant, nom et adresse de contact du représentant autorisé (distribué, importateur) : ROMUS - ZA Les Pouards - 13/15 rue du Taillefer - 91160 CHAMPLAN - FRANCE
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : système AVCP 4.
6. En cas de déclaration de performance relative au produit de construction couverte par une norme harmonisée : système 4 non applicable.
7. En cas de déclaration de performance relative au produit de construction pour laquelle une évaluation technique européenne a été publiée : non applicable.

8. Performance déclarée :

Caractéristique essentielle	Performance	Spécification technique harmonisée	Caractéristique essentielle	Performance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu EN 13501-1		EN 14041: 2004 AC : 2006	Comportement électrique (dissipation) EN 1081 ou ISO 10965	Non applicable	EN 14041 : 2004 AC : 2006
Teneur en pentachlorophénol EN 12673			Comportement électrique (conduction) EN 1081 ou ISO 10965	Non applicable	
Émissions de formaldéhyde ENV 717-1 ou EN 717-2			Connectivité thermique EN 12524 ou EN 12667	Non applicable	
Antidérapant «EN 13893»			Etanchéité à l'eau EN 13553	Non applicable	
Comportement électrique (antistatique) EN 1815 ou ISO 6356	Non applicable			Non applicable	

9. La performance du produit identifiée aux points 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au tableau 8.